Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 44 (2017)

Heft: 2

Artikel: Les minorités nationales - un rêve devenu réalité

Autor: Lettau, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912340

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les minorités nationales – un rêve devenu réalité

La Suisse, pays aux quatre langues et quatre cultures: cette formule éculée n'a plus lieu d'être. En effet, les Yéniches et des Sintis sont depuis peu officiellement considérés comme des minorités linguistiques et culturelles nationales. Le statut des Roms est lui aussi au centre de l'attention.

MARC LETTAU

Soudainement, des larmes ont coulé sur les joues des hommes, qui se sont tombés dans les bras les uns des autres. L'émotion était palpable chez les Yéniches et les Sintis réunis lors de leur traditionnelle manifestation culturelle à Berne. Parmi les invités figurait le conseiller fédéral Alain Berset, qui a tenu l'allocution de bienvenue. Dès ses premiers mots, une vague d'émotion a submergé la foule: «Chers Yéniches, chers Sintis, ...»

Des mots de bienvenue apparemment banals. Pour les représentants des deux communautés néanmoins, l'événement du 15 septembre 2016 était à marquer d'une pierre blanche: c'était

la première fois qu'un membre du gouvernement ne s'adressait pas à eux en employant le terme générique de «gens du voyage». La promesse d'Alain Berset: «Je reconnais votre exigence à vouloir être reconnus en tant que Yéniches et Sintis et mettrai tout en œuvre afin que la Confédération vous appelle désormais ainsi.» En fin d'année, le conseiller fédéral est revenu sur le sujet et expliqué la manière dont il imaginait «la promotion de la culture des Yéniches, Sintis et Roms». Malgré le caractère inachevé du plan d'action proposé, le choix même des mots avait valeur de symbole. Après la reconnaissance officielle des Yéniches et des Sintis, le Conseil fédéral s'est engouffré dans la

brèche et a reconnu officiellement et pour la première fois les Roms comme minorité nationale.

Méconnaissance de la nature profonde d'une minorité

Avec cette nouvelle étape, la Suisse poursuit ses efforts visant à contrecarrer la discrimination des minorités. Elle confirme ainsi son engagement concrétisé par la ratification en 1995 de la convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales. Toutefois, les obstacles sont légion entre la signature d'un accord et la reconnaissance explicite d'une minorité, du moins du point de vue des

L'exigence à vouloir être reconnus en tant que minorité nationale a été longue, mais a porté ses fruits: des représentants des Yéniches et des Sintis devant le Palais fédéral à Berne.

Photo Adrian Moser



communautés concernées. Ainsi, au printemps 2016 déjà, les porte-paroles des Yéniches et des Sintis ont déploré que les autorités méconnaissent la nature profonde de cette minorité hétéroclite appelée «gens du voyage». La plus grande partie de ces populations est sédentaire, ce qui n'a aucun impact sur leur identité en tant que Yéniches ou Sintis. Dans l'intervalle, la «Radgenossenschaft der Landstrasse» («Association des gens de la route»), la principale organisation faîtière de ces minorités partiellement nomades, mais principalement sédentaires, ne tarit pas d'éloges: le Conseil fédéral a franchi une étape essentielle.

Reconnaître les minorités a permis d'apaiser les fortes tensions opposant les autorités aux «gitans», des conflits qui avaient prévalu pendant des siècles. Le processus n'est cependant pas encore achevé. Une fois le geste du Conseil fédéral salué, l'association s'est empressée de souligner qu'une minorité nationale n'existait pas véritablement si son histoire ne figurait pas dans les manuels scolaires, un constat qui n'avait pas échappé aux autorités fédérales. Celles-ci pour suivent donc leur processus de reconnaissance et de réconciliation. La réconciliation est de mise, car depuis 1926 et jusque dans les années 1970, de nombreux Yéniches et Sintis ont été victimes de la violence des institutions étatiques et sociales. En effet, nombre d'enfants ont été arrachés à leurs familles pour être placés. Cette politique abusive était motivée par des considérations aberrantes: les «vagabonds» étaient accusés d'être les vecteurs d'une «infériorité héréditaire» qu'il fallait absolument éradiquer.

La réparation des erreurs du passé est toutefois proche puisque la «Loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981», à l'intitulé quelque peu sibyllin, entrera en vigueur le 1^{er} avril 2017. Elle permettra d'indemniser les victimes de mesures coercitives à des fins d'assistance. Une somme de

Un dixième de la communauté vit dans des caravanes

Les Yéniches sont un groupe ethnique issu de couches marginalisées de l'époque moderne. Ils ont développé leurs propres traditions et s'expriment dans un idiome propre. Voici un exemple de véniche moderne: «De Oberflotschergaaschi holcht em Fludi naa und linst, dass loori gflotschet wird - denn zum Flotschne biharchts e Fläppe. Wer loori Fläppe biharcht, wird gschräpft.» Traduction: «Le garde-pêche marche le long de la rivière et veille à ce que personne ne s'adonne à la pêche, car il faut un permis pour cela. Ceux qui n'en disposent pas sont punis.» Quant aux Sintis, ils représentent une branche des Roms européens. Les Yéniches et les Sintis de Suisse (appelés «Manouches» en Suisse romande) ont des racines communes. Les Sintis s'expriment dans une forme particulière du romanés indoaryen. Sur approximativement 30 000 Yéniches et Sintis, environ un dixième continuent à mener une vie nomade. (mul)

300 millions de francs est mise à disposition à cet effet. Le nombre des ayants droit à l'indemnisation met en lumière les profondes blessures qui leur ont été infligées plus de cinquante ans en arrière. Ainsi, on estime entre 12 000 et 15 000 le nombre de personnes pouvant prétendre à une indemnité. Elles ont la possibilité de déposer leur demande d'indemnisation d'ici au ler mars 2018.

Tandis que les efforts pour faire table rase et réparer les erreurs du passé se poursuivent, l'objectif du Conseil fédéral visant à définir «les possibilités d'améliorer les conditions-cadres de celles et ceux qui ont choisi un mode de vie nomade et à promouvoir la culture des Yéniches, des Manouches et des Roms» semble quelque peu compromis. Paradoxalement, les représentants des gens du voyage disposent aujourd'hui d'un nombre inférieur de places de stationnement qu'il y a dix ans, ce qui représente un réel constat d'échec. La discussion sur la pénurie d'aires de stationnement permet précisément d'alimenter un vaste débat dans le grand

public concernant la reconnaissance des Yéniches et des Sintis en tant que minorité nationale. Pour les Roms vivant en Suisse, dont le nombre est estimé à 80 000, la situation et les perspectives restent bien plus difficiles à définir. Des trois minorités nationales, ils sont certes la plus importante, mais aussi la moins visible. La société a largement occulté la vérité, à savoir que les Roms de Suisse peuvent se targuer d'une histoire riche de 600 ans. Selon des sources historiques, leur arrivée dans nos contrées remonte au début du XVe siècle.

Stephan Eicher: l'émulation par l'exemple

La reconnaissance explicite des Yéniches, Sintis et Roms coïncide d'ailleurs parfaitement avec un événement culturel, la sortie en salle du film documentaire «Unerhört Jenisch» réalisé par Karoline Arn et Martina Rieder. L'un des principaux protagonistes du film est le chanteur Stephan Eicher, qui dans ses concerts enchante un public aussi bien germanophone que francophone. Depuis un certain temps déjà, il joue sur son image de «gitan» fondée sur une présumée tradition yéniche. Le film, qui retrace la longue quête dans les Grisons de ses véritables racines yéniches, offre au public le récit d'une expérience extraordinaire. Jusqu'ici, les mélodies de Stephan Eicher s'inspiraient des sonorités gitanes françaises et de la musique tzigane de Goran Bregovič, chanteur d'origine bosniaque. Leur caractère ostensiblement étrange, voire exotique, était parfois montré du doigt. Au terme de sa recherche, le constat est toutefois clair: Stephan Eicher n'est pas dans le paraître, il est véritablement étranger à ce monde. Le message qu'il délivre ainsi aux Yéniches et Sintis sédentaires est limpide: reconnaître ses racines peut rendre une chose dissimulée, honteuse et cachée soudainement authentique.

MARC LETTAU EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»